

Le 03 Août 2018

FÊTE DU VILLAGE

Le samedi 25 AOUT

À partir de 19 heures : Discours Suivi d'un apéritif offert par la municipalité et animé par Loïs SALGUERO et son groupe.

À partir de 20 H 30 : Repas sur la place préparé par Laurent & Ana du Bistrot « Le Presbytère » (s'inscrire avant **lundi 20 août, paiement à la réservation !**)

Menu à 22 € :

Croquettes au jambon ibérique & salade

Rougail de saucisse Tirabuixo & riz pilaf

Panna Cotta aux fruits rouges

Un menu enfant sera proposé à 10 €

À partir de 22 heures : Soirée dansante animée par l'orchestre « **BANANA POP ORCHESTRA** »

Venez nombreux.....

Location Maison Communale Rue des Pyrénées

La réhabilitation de la maison communale située rue des Pyrénées se termine. Celle-ci sera disponible à la location à partir du **1^{er} octobre 2018.**

Type F4 avec garage et cour

Le loyer est fixé à la somme de **700 € hors charges.**

Les personnes intéressées sont priées d'adresser un courrier de motivation à la Mairie **avant le 30 Août 2018.**

Bus d'information sur le Réseau Sankéo

Le **vendredi 10 Août** sur la place du village, à partir de **16 heures**, un mini bus de Sankéo viendra donner des informations sur la restructuration du réseau pour la rentrée 2018.

Alerte canicule

La commune dispose d'un registre permettant de recenser les personnes âgées, isolées et handicapées sur la commune. Cependant, si vous avez connaissance d'une personne dans ce cas merci d'en informer la mairie. En cette période de forte chaleur, la municipalité redouble d'attention vis-à-vis de ces personnes.

Recensement militaire

Dès 16 ans, toute personne doit, au plus tard dans les 3 mois qui suivent leur date d'anniversaire, venir se faire recenser à la mairie. Une attestation de recensement est obligatoire pour tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (brevets, bac, examens universitaires, etc...)

Manifestation sportive cycliste le 12 août

Pour information, le dimanche 12 Août une randonnée cycliste traversera le village dans le sens Estagel-Baixas. Cette manifestation n'étant pas une course, la route reste ouverte et les cyclistes sont contraints de respecter le code de la route.
